

Reprise de la coopération (page 3)

La diplomatie économique en marche



Le passage de Paul Kagame, Président du Rwanda à Bujumbura est un signe de bon augure pouvant accélérer les échanges commerciaux et les relations familiales entre le Burundi et le Rwanda. (Photo : Ntare House)

TRANSPORT



Rotations des bateaux

Le nombre de rotations des bateaux augmenté au port... (page 3)

PUBLIREPORTAGE



PAIFAR-B

« Soyons tous sensibles aux changements climatiques » (page 4)

PUBLIREPORTAGE



IFDC

La dolomie : une solution à l'acidité du sol (page 5)



Le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24h.

Editorial

La diplomatie économique en marche



Benjamin Kuriyo,
Directeur de publication.

L'East African Community (EAC) est un signe éloquent que Kigali se rapproche de plus en plus de Gitega. Le président Paul Kagame n'avaient pas foulé le sol Burundais depuis une vingtaine d'années. La nouvelle de son arrivée au tarmac de l'aéroport international Melchior Ndayaye s'est vite rendue comme une trainée de poudre notamment sur les réseaux sociaux. Cette visite éphémère met-elle fin aux relations tumultueuses entre les deux pays frères ? C'est du moins ce que l'on puisse dire en attendant l'officialisation de la normalisation de la coopération.

Les signes précurseurs sont déjà là. Le Burundi a décidé d'ouvrir les frontières avec le Rwanda. Les passagers peuvent franchir la frontière pour se retrouver de l'autre

côté de la Kanyaru sans s'inquiéter. L'agence de transport « Volcano » s'apprêterait déjà à reprendre les liaisons directes entre Kigali et Bujumbura. Ce qui va faciliter la libre circulation des personnes. On l'espère bien.

Le patron de la diplomatie burundaise salue les avancées enregistrées dans la reprise de la coopération entre les deux pays. Cependant, il persiste et signe que Kigali doit livrer ceux qui ont trempé dans le coup de force avorté du 13 mai 2015. « ...nous gardons toujours espoir que le Rwanda va extradier les auteurs présumés du putsch de 2015 », a déclaré Albert Nshingiro, ministre en charge des affaires étrangères.

Sur le plan économique, les deux pays échangent des biens et des services. Chaque semaine, la compagnie aérienne « Rwandair » effectue des navettes entre les deux capitales. Les affaires reprennent entre les deux pays de façon timide. Avant le gel des relations entre les deux voisins, les produits rwandais inondaient le marché. Il s'agit notamment des pommes de terre dits « Ruhengeri », du lait dénommé « Inyange » et d'autres produits manufacturés. Pour le moment, les exportations informelles prédominent. Au Nord du pays, les trafiquants essaient de tromper la vigilance des autorités. Des cas de fraudes des minerais dits 3T, du café et d'autres denrées alimentaires ont été enregistrés au Nord du pays.

En outre, certains produits comme le thé vert portant le label « Made In Rwanda » et des ustensiles de cuisine se retrouvent sur les rayons des échoppes des marchés de la ville de Bujumbura. La liste n'est pas exhaustive. La reprise de la coopération va certainement booster les échanges commerciaux et le tourisme, et partant, générer des millions de dollars. Les rwandais venaient séjourner en grande nombre à Bujumbura durant les week-ends. Ils profitaient de l'ambiance festive sur les rives du lac Tanganyika en dégustant du bon poisson et une bière fraîche. Ce qui permet au pays d'engranger des devises surtout qu'il est désormais autorisé aux hôtels d'opérer des transactions en devises.

Les relations entre le Burundi et le voisin du Nord n'ont cessé de se détériorer. La participation du chef de l'Etat Rwandais au récent sommet extraordinaire de



COMMUNIQUE



La Mairie de Bujumbura rappelle à tout contribuable propriétaire de parcelle sise dans la ville de Bujumbura et celui qui exerce une activité commerciale, artisanale, industrielle et profession libérale que la période légale de déclaration et de paiement des impôts et taxes débute le 02 Janvier 2023 et se clôturera le 30 mars 2023. Le formulaire de déclaration peut être retiré et déposé tous les jours ouvrables de 7h30 à 17h30 à l'Hôtel de Ville sis à l'avenue de l'Université n°1.

Les documents exigés pour les nouveaux contribuables :

1. Une copie de la carte nationale d'identité, 1 photo passeport pour les personnes physiques et pour la succession, l'Acte de notoriété;
2. les copies du registre de commerce, des statuts, du NIF pour les sociétés commerciales privées;
3. les copies du décret et du NIF pour les sociétés commerciales publiques;
4. Une copie de l'ordonnance d'agrément et le NIF pour les ASBL;

Pour les contribuables déjà enregistrés :

Le numéro d'identification du contribuable (NIC) et PPV pour l'impôt foncier et le numéro d'identification du contribuable (NIC) et l'AS pour les taxes.

La Mairie de Bujumbura prie toute personne qui entend/lit le présent communiqué d'en faire une large diffusion. Elle profite de l'occasion pour souhaiter à ses contribuables les meilleurs vœux du nouvel an.

Des camions poids lourds sommés de bifurquer de la RN2 tronçon Bugarama-Gitega

« Compte tenu des travaux de remise en état de praticabilité qui sont en train d'être exécutés sur la route Bugarama-Gitega (RN2), les ministères ayant les infrastructures et les transports dans leurs attributions portent à la connaissance du public et des automobilistes que les véhicules poids lourds seront redirigés vers d'autres axes. Cela afin faciliter ce travail et éviter les accidents », lit-on dans un communiqué du 9 février 2023 signé conjointement par le ministre en charge des infrastructures et la ministre en charge des transports.

Ces travaux de la remise en état de praticabilité de la RN2 sont prévus à partir de vendredi 10 février 2023 à 6 heures du matin pour être clôturés le 24 février 2023, soit une durée de deux semaines.

Les véhicules poids lourds empruntant la direction Bujumbura-Muyinga doivent passer par Bugarama-Bukeye-Ngozi et Muyinga ou vice-versa. Ceux qui empruntent le Centre-Est doivent passer par Musaga-Jenda-Nyakararo-Mwaro-Gitega ou vice-versa.

Pour le tronçon concerné par les travaux de la remise en état de praticabilité, les véhicules légers qui y passent doivent rouler à une vitesse modérée ne dépassant pas 20 kilomètres à l'heure.

Des réformes pour stimuler le développement du secteur agro-industriel

L'Agence de Développement du Burundi (ADB) a piloté une réflexion sur les réformes légales et institutionnelles visant l'amélioration des affaires dans le secteur agro-alimentaire. C'était ce jeudi 9 février 2023.

L'atelier de réflexion permettait d'identifier les réformes requises pour stimuler le développement du secteur agro-industriel, la création d'emplois et les opportunités d'affaires.

L'ADB rappelle que le secteur agricole contribue à hauteur de 80% des recettes d'exportation. La transformation du secteur agricole stimulerait la production locale, réduirait les importations, apporterait les devises et une stabilité macroéconomique.

BurundiEco

Hébergement socio-économique gratuit

C. d'Uvira à 400m de l'ex-BINUB dans les enceintes de Hope Design Imprimerie

Référence CNC : 100/CNC/236/2012

Parution le vendredi

Tirage : 3000 exemplaires

Directeur de publication et

Rédacteur en chef :

Benjamin Kuriyo

Rédacteur en chef adjoint :

Mélance Maniragaba

Service commercial :

+257 22 277868 / 65800014

La BIDF a financé le secteur agricole jusqu'à 47 %

L'Ombudsman du Burundi Aimée Laurentine Kanyana a visité ce jeudi le 9 février 2023 La Banque d'Investissement et de Développement pour les Femmes (BIDF) sise à Gitega. L'objectif de cette visite est de vérifier si les orientations du Chef de l'Etat sont en train d'être mises en application et voir si la banque s'acquitte convenablement de sa mission.

L'ADG de la BIDF Marie Salomé Ndobahariye a indiqué que la banque a démarré avec un capital de 10 milliards BIF et qu'un volume de crédit de plus de 2,3 milliards BIF a été déjà octroyé dont 47% dans le secteur de l'agriculture, 41% dans le secteur du commerce, 11% aux salariés et 1% dans le secteur artisanal. Elle appelle les femmes à contracter des crédits individuellement ou en coopératives en vue de financer leurs projets.

Taux de change du 09 Février 2023

Sources : BRB/www.brb.bj

Monnaies étrangères	Marché officiel	
	Acheteur	Vendeur
Dollar USA	2053	2086
Euro	2204	2240
Shi. Kenyan	16,4431	16,7083
Shi. Tanzanien	0,8784	0,8926
Shi. Ougandais	0,5596	0,5686
Fr Rwandais	1,8935	1,9240

Paul Kagame à Bujumbura

Signe d'un nouveau départ

Qui croirait que le Président Rwandais pourrait revenir au Burundi après 7 ans de vives tensions entre les deux pays ? La venue de Kagame à Bujumbura le 4 février 2023 lors du Sommet extraordinaire de la CEA marque solennellement la reprise des relations et est un signe pouvant accélérer les échanges commerciaux entre le Burundi et le Rwanda

Pour ce sommet, aucune invitation, aucun communiqué officiel n'ont été sortis. Les rumeurs sur la tenue de ce sommet et de la présence à Bujumbura de Paul Kagame avaient circulé deux jours avant, mais personne ne croyait à leur authenticité.

Personne ne l'a cru, jusqu'à ce que les images de Ntare House tombent à 11h15 min, annonçant l'arrivée du voisin du Nord. « Le Président de la République du Rwanda, SE Paul Kagame vient d'arriver à l'aéroport international Melchior Ndadaye pour participer au 20ème sommet des Chefs d'Etats de l'EAC qui se tient ce samedi à Bujumbura ».

L'ombre du doute est levé. Tout le monde est conscient que sa venue va marquer un grand départ pour les deux pays surtout pour les exportateurs de deux côtes de la frontière qui ont été découragés par l'escalade des tensions et la fermeture des frontières.

Et le commerce trans-frontalier reprend tout doucement

Il y a des produits burundais qui étaient introuvables sur le marché de Kigali depuis l'escalade des tensions entre les deux pays. Depuis



La visite du président rwandais au Burundi a rassuré les rwandais qui voulaient exporter les produits rwandais vers le Burundi et vice versa. (Photo : Ntare House)

la reprise des relations, au départ timide, les produits burundais ont commencé à inonder timidement le marché rwandais. « Les restaurants de Kigali qui proposaient des plats à base de produits burundais ont repris le service depuis peu », témoigne un Burundais qui habite à Kigali. On notera le Mukeke, le Chikwange (uburobe), l'huile de palme...

Une autre nouveauté est que les

simples voyageurs burundais qui traversent la frontière avec le Rwanda ne sont plus malmenés quand ils voyagent avec quelques produits burundais destinés à leurs proches. Cela étant, depuis la réouverture des frontières et même avant quand les voyageurs devaient demander la permission au ministère de l'Intérieur pour se rendre au Rwanda, il était strictement interdit de voyager avec ne fût-ce qu'un kilo de ndagalas. Au-

delà de cela, des voitures de marque « PROBOX » servent de Bujumbura à Kigali.

Ce Burundais qui habite à Kigali affirme que la visite du président rwandais au Burundi a rassuré les Rwandais qui voulaient exporter les produits rwandais vers le Burundi et vice versa ou qui avait commencé timidement à le faire

Ce retour est également remarquable, car les produits rwandais comme le boisson SKOL, le lait INYANGE, le fromage rwandais qui est très réputé... commencent à réinonder petit à petit le marché burundais. Avant 2015, le boisson SKOL avait connu des succès avec des panneaux publicitaires dans tout Bujumbura et ses cabarets spécifiques avant de disparaître avec la montée des slogans contre le Rwanda et son président.

« Ils attendaient impatiemment cette normalisation »

Au passage des reporters de Burundi Eco à Ruhwa à la frontière rando-Burundaise dans la province de Cibitoke en septembre 2022, les habitants de la colline Rukana I, commune Rugombo, province de Cibitoke avaient déploré la fermeture de la frontière entre les deux pays.

Ils témoignaient qu'ils n'avaient plus de contacts physiques avec les familles qui se trouvaient de l'autre côté. Cela après avoir regretté l'interdiction d'exporter les produits agricoles alors qu'ils fréquentaient souvent le marché de Bugarama situé au Rwanda. Celui-ci jouait le rôle de « Hub » entre le Burundi, le Rwanda et la RDC.

Ils y exportent les volailles, les fruits, les poissons... et, en retour, ils

importent les pommes de terre sur un prix moins cher par rapport aux prix locaux.

« Une affaire de cousinage », disait le président

Tout a basculé avec la crise de 2015. Le Président Paul Kagame était accusé par le pouvoir de Gitega de l'époque d'abriter les putschistes de mai 2015 et d'entraîner les rebelles Burundais qualifiés de terroristes. Il s'en est suivi une série de manifestations anti Kagame en présence des hauts dignitaires comme le maire de la ville de Bujumbura de l'époque... Le Rwanda et son président étaient l'ennemi juré du Burundi. Quand le président Evariste Ndayishimiye a pris les rênes du pouvoir, la donne a changé. Si les choses ne se sont pas accélérées au début, le pouvoir de Ndayishimiye n'a pas caché sa volonté de redynamiser les relations avec le voisin du Nord. Le président Burundais a même qualifié les tensions qui existaient entre les deux pays d'une histoire de cousinage « kuvyaruzanya » ou encore de malentendus entre frères « ibere ryayaze ». Plusieurs émissaires se sont succédé de Kigali à Bujumbura et vice versa jusqu'à arriver à l'ouverture des frontières ou encore récemment à l'accueil de celui qui était considéré comme l'ennemi numéro 1 du pays avec tous les honneurs d'un président.

La normalisation des relations entre le Rwanda et le Burundi est prise dans l'espace du commerce transfrontalier comme un lourd fardeau dont on est ôté. Certes, tout n'est pas encore réglé entre les deux pays, mais leurs commerçants et les cultivateurs de fruits de Cibitoke peuvent se réjouir. C'est un grand pas.

Dona Fabiola Ruzagiriza

TRANSPORT

Le nombre de rotations des bateaux augmenté au port de Bujumbura

Pour faciliter la rotation des bateaux sur le port de Bujumbura, les services de Global Port Services Burundi (GPSB) ont opté depuis janvier 2023 de travailler 24 heures sur 24 heures. Ce qui réduit la durée de séjour des bateaux à ce port

Selon Janvier Nsengiyumva, directeur commercial à la société Global Port Services Burundi (GPSB), la GPSB est une société mixte qui réceptionne les marchandises et d'autres biens importés, exportés ou en transit. Elle procède à leur manutention.

« Depuis la construction du port de Bujumbura dans les années 1950 par les Belges, c'est depuis janvier 2023 que GPSB a commencé à travailler 24 heures sur 24 heures. La décision a été prise l'année passée et a été mise en application depuis janvier 2023 », précise-t-il.

Cela concerne tous les jours de la semaine.

Augmenter le trafic lacustre

Nous avons pris cette décision, explique M.Nsengiyumva, parce que les bateaux passaient beaucoup de temps sur le quai en attente de déchargement.



GPSB offre un délai de grâce de 7 jours pour les marchandises à consommation locale et 14 jours pour les marchandises en transit.

« Alors plus les bateaux restaient longtemps sur le quai, plus le nombre de rotations étaient réduits », déplore-t-il avant de faire remarquer qu'avec cette mesure on espère augmenter le trafic lacustre.

M.Nsengiyumva informe que le port a une capacité d'accueillir en même temps entre 15 et 20 bateaux

avec une cargaison de plus de 9000 tonnes. Cela au moment où capacité des entrepôts est estimée, selon toujours lui, à 28 450,56 m2.

Le directeur commercial de GPSB indique que le port de Bujumbura dispose de quatre grues de quai appelé « Titans » ayant une capacité de 4,5 tonnes chacune et une grue

à conteneur appelé « DERRICK » ayant une capacité de 45 tonnes.

Il invite les opérateurs économiques à utiliser la voie lacustre car elle est moins cher par rapport aux autres voies. Pour lui, en utilisant cette voie, le temps de déchargement des bateaux est réduit.

GPSB offre un délai de grâce de 7 jours pour les marchandises à consommation locale et 14 jours pour les marchandises en transit. La sécurité de leurs marchandises est garantie.

Mélance Maniragaba

« Soyons tous sensibles aux changements climatiques »

Le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B) a dédié la journée du 3 février 2023 à la finance sensible aux changements climatiques. Ce projet du gouvernement du Burundi financé par le FIDA a organisé les activités de cette journée en partenariat avec le Réseau des Institutions de Microfinance du Burundi (RIM). Le but de cette activité est de sensibiliser ces institutions financières à mettre en avant le financement des projets qui sauvegardent l'environnement

Sous le thème « Finance sensible aux changements climatiques », le Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale (PAIFAR-B) financé par le FIDA a organisé ce vendredi 3 février 2023 une journée de sensibilisation des acteurs et partenaires du secteur de la Microfinance sur la protection de l'environnement. Comme l'a signalé Epaphrodite Semyampi, expert en finance rurale au sein du PAIFAR-B, l'objectif de cette activité est de sensibiliser les institutions partenaires, entre autres les institutions de microfinance réunies au sein du Réseau des Institutions de Microfinance du Burundi (RIM) à mettre en avant le financement des projets qui sauvegardent l'environnement.

Pour M. Semyampi, il est pertinent que les institutions de microfinance tiennent en considération des aspects liés aux changements climatiques au niveau de leur politique d'octroi des financements. Si les aspects liés aux changements climatiques et à la sauvegarde de l'environnement ne sont pas tenus en considération, les conséquences se manifestent en grande partie par le fait que les demandeurs de financement se retrouvent dans l'incapacité de rembourser. Ce qu'on appelle portefeuille à risque. Si celle-ci s'écarte largement de la norme autorisée par la Banque centrale, cela fait que les autres demandeurs de crédit ne soient pas servis. Ce qui ralentit le développement, car il n'y a pas de développement sans crédit », explique-t-il. « Nous sommes aujourd'hui en train de sensibiliser nos partenaires et tous les partenaires au développement à la sensibilité aux changements climatiques », s'est-il empressé d'expliquer.



Les activités de cette journée ont débuté par les travaux de plantation des bambous sur les rives du ravin dit « Sebatusi » se trouvant dans la localité de Kizingwe- Bihara de la zone Kanyosha en commune Muha de la ville de Bujumbura.

Le FIDA plus qu'engagé dans la protection de l'environnement

Pour M. Semyampi, le FIDA injecte normalement des fonds dans les populations rurales pauvres. Si aujourd'hui il opte pour financer les activités visant la protection de l'environnement c'est parce que les conséquences liées aux changements climatiques n'épargnent personne, encore moins la population rurale. Cette dernière est d'ailleurs la plus touchée. Comme l'explique cet expert, l'agriculture et l'élevage sont des activités qui se réalisent en grande partie en milieu rural. Si ces activités ne sont pas bien planifiées en respectant la sauvegarde de l'environnement, en développant les mécanismes et les politiques qui protègent l'environnement, elles peuvent contribuer à la destruction de l'environnement. Selon Semyampi, il faut donc consentir des efforts pour que tous les acteurs

soient sensibles à la protection de l'environnement.

Albert Mbonerane, ami de la nature a salué cette initiative du FIDA. Pour lui, cette initiative suscite la prise de conscience de tous les intervenants dans les domaines de l'agriculture et des finances. « Il est inconcevable que les institutions de microfinances octroient des crédits pour un projet exigeant la destruction des forêts », justifie-t-il. Pour lui, vouloir produire sans toutefois protéger l'environnement finit toujours par un fiasco. Il se base sur un passage de la Bible dans le livre de Genèse 2 :15, libellé ainsi « L'Eternel Dieu prit l'homme, et le plaça dans le jardin d'Eden pour le cultiver et pour le garder ». Il regrette cependant qu'aujourd'hui on ne fait que cultiver et on oublie de garder le sol, c'est pourquoi la terre fait face aux différentes catastrophes dues aux changements climatiques.



Epaphrodite Semyampi, expert en finance publique au sein du PAIFAR-B : « Il est pertinent que les institutions de microfinance tiennent en considération des aspects liés aux changements climatiques au niveau de leur politique d'octroi des financements ».

L'environnement menacé

Les activités de cette journée ont débuté par les travaux de plantation des bambous sur les rives du ravin dit « Sebatusi » se trouvant dans la localité de Kizingwe- Bihara de la zone Kanyosha en commune Muha de la ville de Bujumbura. C'est un long ravin construit pour la canalisation des eaux de cette localité, mais qui a été abandonné en cours de construction. Comme on peut le constater, ce ravin est sérieusement menacé par l'érosion. Pourtant, des maisons en dur bien construites poussent comme des champignons autour de ce ravin.

Pour M. Mbonerane, personne ne profite du changement climatique. « Imaginez-vous une personne qui a demandé un crédit pour construire à quelques encablures de ce ravin. Il n'y a aucune garantie que la maison ne risque pas de s'effondrer dans 2 ou 3 ans. Cela met le demandeur de crédit dans l'incapacité de le rembourser », fait-il savoir. Selon cet environnementaliste, si on veut financer un projet, il faut faire une étude d'impact environnemental et social. Sinon, on risque de se retrouver devant une situation dangereuse. Il suggère aux cadres de l'urbanisme de toujours prioriser cette étude.

Une activité louable

Marie Louise Kamikazi, directrice exécutive du RIM a salué cette initiative du FIDA exécutée via le projet PAIFAR-B. Selon elle, c'est une bonne occasion de voir à quel point le changement climatique menace la planète terre, y compris notre pays. Cela permet également d'analyser la part de responsabilité de tout un chacun dans la protection de l'environnement. Comme elle l'explique, il est important de sensibiliser les institutions de microfinance à prendre en considération la protection de l'environnement dans le financement des différents projets. « Il faut que nous puissions octroyer à nos clients des crédits pour la réalisation des projets en phase avec la protection de l'environnement car ce sont ces types de projets qui sont durables. », fait-elle savoir.

Selon toujours elle, les institutions de microfinance se sont convenu qu'ils vont essayer de prendre en considération de la protection de l'environnement avant tout octroi de crédit. Toutefois, elle regrette que ce travail exige la mobilisation de beaucoup de moyens et le renforcement des capacités. Elle suggère l'implication de la Banque centrale dans la mise en œuvre de cette politique.



Albert Mbonerane, ami de la nature : Avant de financer un projet, il faut faire une étude d'impact environnemental et social. Sinon, on risque de se retrouver devant une situation dangereuse.

La dolomie : une solution à l'acidité du sol

Du 30 janvier au 2 février 2023, le centre international pour la fertilité des sols et le développement agricole (IFDC) a effectué une descente sur terrain dans quatre provinces du Burundi pour sensibiliser et se rendre compte des résultats issus de l'application de la dolomie. L'utilisation de la dolomie est promue par IFDC dans le but de corriger l'acidité du sol. Les résultats sont satisfaisants. Même les bénéficiaires en témoignent



Marie Rose Nshimirimana, une agricultrice qui réjouit des effets de la dolomie dans son champ de maïs.

Au cours de cette descente sur terrain, l'équipe de l'IFDC a rendu visite aux agriculteurs impliqués dans le projet Dolomie qui sont dans les communes de Mutaho (Gitega), Ruhororo (Ngozi), Matongo et Muruta (Kayanza) ainsi que Mabayi (Cibitoke). Le constat est que les champs dans lesquels la dolomie a été appliquée ont une production satisfaisante par rapport à ceux dans lesquels on ne l'a pas appliquée. Les champs observés sont ceux du maïs, du haricot, de tomate, de carotte, etc.

« Depuis que j'ai commencé à appliquer la dolomie dans mon champ de maïs, la production a augmenté et est passé de 100 kg à 400 kg », précise Rose Ndacayisaba, cultivatrice de la colline Nyabisaka en commune Mutaho. Même son voisin Charles Wakana vante les bienfaits de la dolomie. Il fait savoir : « Mes champs de maïs sont vraiment remarquables car, à l'instar des fertilisants, j'ai appliqué la dolomie depuis bientôt trois ans. Ils sont totalement meilleurs et différents des champs dans lesquels on n'a pas appliqué ce produit ». Anicet Niyonkuru, moniteur agricole sur la colline Nyabisaka vante lui aussi les bienfaits de la dolomie, car il a bénéficié des formations en matière de correction de l'acidité du sol. « Les agriculteurs qui ont appliqué la dolomie dans leurs champs sont optimistes d'avoir de bonnes récoltes même si les changements climatiques peuvent nous surprendre d'un moment à l'autre. De surcroît, les cultivateurs que j'encadre sont au courant des bienfaits de la dolomie. Même le stock collinaire est épuisé, car ils récupèrent leur part à temps », indique M. Niyonkuru.

Après avoir rendu visite aux agriculteurs de la commune Mutaho, l'équipe de l'IFDC s'est rendu dans la commune frontalière de Ruhororo (province de Ngozi) où il y a des stocks de dolomie.

« Les bénéficiaires de la dolomie

sont inscrits sur une liste. Un agriculteur éligible vient récupérer un sac de ce produit n'importe quel jour ouvrable », précise Félicienne Niyongabire, gestionnaire du stock de dolomie en commune Ruhororo sur la colline Kabuye. Ce stock avait acquis 2,2 tonnes de dolomie pour 108 bénéficiaires. Mais actuellement à peu près trois-quarts du stock ont déjà été écoulés. Ce qui démontre que les agriculteurs répondent avec enthousiasme à l'application de la dolomie dans leurs champs.

La dolomie appliquée dans les provinces de Kayanza et Cibitoke est prometteuse

Après avoir visité la commune de Ruhororo à Ngozi, c'est le tour de la province de Kayanza. L'équipe de l'IFDC a commencé par aller voir la récolte du haricot d'un agriculteur appelé Anthere Ndikimwhe de la colline Ruganza en commune Matongo. Il a une bonne production de haricot et il affirme que sa récolte est telle qu'elle est grâce à l'application de la dolomie dans ses champs. De même pour Marie Rose Nshimirimana de la colline Myugariro en commune Muruta. Elle a de magnifiques champs de maïs. Elle affirme que c'est grâce à la correction de l'acidité du sol par l'application de la dolomie. « Je remercie IFDC qui nous a procuré la dolomie. Depuis que j'ai commencé à pratiquer l'agriculture, c'est la première fois que j'ai des champs de maïs aussi bons et productifs. Mon champ a une superficie d'un demi-hectare et j'espère récolter plus d'une tonne de maïs. Ce sera



Selon Dieudonné Ntanago, chef du projet Dolomie au sein de l'IFDC, le Burundi a besoin d'environ 1,8 millions de tonnes de dolomie pour venir à bout du problème de l'acidité du sol.

la première fois pour moi », indique Mme Nshimirimana.

L'équipe de l'IFDC a terminé le voyage en commune Mabayi de la province Cibitoke où elle a visité deux autres agriculteurs en compagnie des administratifs communaux et provinciaux. Ces derniers ont remercié un agriculteur du nom de Déo Maniramfasha qui était en train de récolter le maïs dans un champ impeccable dans lequel il a appliqué la dolomie. Les administratifs locaux l'ont félicité et lui ont recommandé d'aller en avant et d'être un exemple dans sa communauté. Une autre personne qui a impressionné les visiteurs c'est une jeune agricultrice du nom

de Claudine Nikwigize de la colline Kibande en commune Mabayi. Grâce à l'application de la dolomie, elle dispose de champs modèles de maïs et d'autres cultures. « Avant l'application de la dolomie dans mes champs, la récolte n'était pas bonne. Mais actuellement, c'est tout à fait le contraire. Même mes voisins sont émus des avancées que j'enregistre dans mes productions champêtres », affirme Mlle Nikwigize.

IFDC engagé dans lutte contre l'acidité du sol

Selon Dieudonné Ntanago, chef du projet Dolomie au sein de l'IFDC, ce projet a été mis en œuvre sur 89 collines pilotes les plus menacées par l'acidité du sol. Ces collines sont dans 30 communes de neuf provinces du Burundi. Sur chaque colline concernée, la dolomie a été appliquée sur des champs de démonstration d'environ 50 hectares. Mais il y a encore anguille sous roche, car les trois-quarts du sol burundais sont acides.

Le projet dolomie est venu suite aux travaux de cartographie de fertilité et d'acidité des sols du Burundi et à une étude sur la filière dolomie fait par le ministère en charge de l'agriculture, et impliquant les experts internationaux et nationaux de l'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU) et de l'université du Burundi. Il a été remarqué que les trois-quarts de la superficie du Burundi à potentialité agricole sont acides et que cette acidité était principalement plus forte dans certaines provinces que dans d'autres. C'est pourquoi dans le projet Dolomie, l'IFDC a essayé de prioriser neuf provinces qui

sont plus menacées par l'acidité du sol. Et, dans ces provinces, 30 communes ont été choisies pour mettre en œuvre le projet pilote Dolomie.

Dans la mise en œuvre du projet Dolomie, l'IFDC a priorisé certains axes. Le premier axe consistait à augmenter la demande. « Bien que le Burundi fasse face à une forte acidité du sol, les cultivateurs ignorent cette problématique. Il faut alors les former, les sensibiliser pour les conscientiser sur cette problématique », indique M. Ntanago. C'est pourquoi l'IFDC a recruté des partenaires d'appui dans chaque province où ce projet a été opérationnalisé. Ces partenaires étaient chargés de sensibiliser et de conscientiser la population sur la problématique de l'acidité du sol.

Le deuxième axe consiste à augmenter l'offre, car les capacités des producteurs actuels de dolomie sont très limitées. Jusqu'à aujourd'hui, ils ne produisent que 126 tonnes de dolomie par an, alors que les besoins sont énormes. Or, le Burundi a besoin d'environ 1,8 millions de tonnes de dolomie pour venir à bout du problème de l'acidité du sol.

Les défis ne manquent pas

En tout, l'IFDC a disponibilisé plus 10 000 tonnes de dolomie pour couvrir plus de 4 000 hectares appartenant à 20 000 ménages. Selon M. Ntanago, pour corriger le problème de l'acidité du sol partout au Burundi, il faut environ 300 millions d'euros. Une somme qui n'est pas facile à mobiliser.

Un autre problème est lié à la qualité de la dolomie. « Une fois qu'on n'a pas une bonne qualité de la dolomie bien qu'on ait une quantité suffisante de ce produit, on ne peut pas atteindre l'effet escompté », rassure M. Ntanago. Pour améliorer la qualité de la dolomie, l'IFDC a responsabilisé l'ISABU pour suivre tout le processus de la production de la dolomie. Et, en conséquence, on a remarqué qu'il y a une amélioration et les producteurs de dolomie essaient de s'ajuster aux exigences de l'ISABU. En plus de cela, il fallait collaborer avec l'administration locale ; d'où l'implication des différents partenaires dans la mise en œuvre du projet.

Par conséquent, les personnes qui ont pu appliquer la dolomie dans leurs champs, ont considérablement augmenté la production par rapport aux années antérieures. Mais en plus d'appliquer la dolomie, elles doivent entreprendre d'autres actions pour avoir un meilleur rendement. Elles doivent notamment lutter contre l'érosion, utiliser les semences sélectionnées, utiliser les fertilisants, etc. Tout cela contribue à la lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire.

La zone d'action du projet pilote Dolomie sont les provinces de Bujumbura, Bubanza, Bururi, Cankuzo, Cibitoke, Gitega, Karusi, Kayanza et Ngozi. Les partenaires de l'IFDC dans le projet Dolomie sont Tubura, UCODE AMR, Twitezimbere, Jacaranda, Help Channel, Burundi Réseau 2000 plus, INADES, OAP, ADISCO, etc.

A noter que la dolomie à elle seule ne remplace pas les fertilisants couramment utilisés dont le fumier et les engrais. Plutôt ils sont tous complémentaires pour être efficaces en ce qui est de la productivité et du rendement.



La dolomie est efficace dans la correction de l'acidité du sol.

NOS IMPRESSIONS

- Rapports
- Livres
- Boîtes à images
- Calendriers de table
- Calendriers Muraux
- Calendriers sous-mains
- Roll-up
- Blocs notes
- Brochures
- Etiquettes
- Autocollants
- Affiches
- Banderoles
- Catalogues
- Magazines

- Impression des journaux
- Papiers en tête
- Papiers chéquiers
- Certificats
- Flyers
- Carte de visite
- Badges PVC
- Badges Événementiels
- Cartes d'invitations
- Dépliants
- Enveloppes
- Reliure
- Facturiers
- Fiche



- Plastifications
- Laminating
- Carte Menus
- Fabrication des Cachets
- Serigraphie
- Signalitiques (Foam Board)

Siège Social: Chaussée d'Uvira (à 400m de l'Ex-BINUB)
Tél: +257 22 27 59 44 * 61 103 103 * site web: www.hopedesign.bi



**AVIS A
NOS CHERS
LECTEURS**

La direction du journal porte à la connaissance du public en général et de ses lecteurs en particulier qu'il a déménagé vers son nouveau siège social situé sur la chaussée d'Uvira dans l'immeuble abritant les bureaux de l'Imprimerie Hope Design. Ce déménagement faisant partie intégrante des réformes visant à restructurer les formats de publication pour cette année 2023.

En plus du bulletin trimestriel « Dossier Pédagogique », le journal diversifie ses canaux de diffusion en renforçant sa présence sur les réseaux sociaux. A l'ère du numérique, la désinformation et les rumeurs inondent les réseaux sociaux. Pour ce faire, le journal Burundi Eco veut exploiter ses plateformes numériques (site web, Facebook, Twitter) pour informer sur l'actualité socio-économique.

Dans cette optique, le journal se rapproche de ses lecteurs. Il va diffuser des informations en continue et en intégralité 24h/24. Rejoignez dès maintenant des milliers d'internautes du village planétaire qui nous suivent à travers le monde. Ainsi, vous recevrez des flashes d'informations et une revue de la presse directement sur votre téléphone portable. Tout lecteur qui souhaiterait rejoindre le club de plus de 17 000 lecteurs qui reçoivent chaque semaine le journal peut soumettre d'ores et déjà une manifestation d'intérêt à l'adresse mail : info@burundi-eco.com.

Le Journal Burundi Eco vous propose un numéro chaque semaine en version électronique téléchargeable gratuitement sur le site web du journal www.burundi-eco.com. Les réformes envisagées impliquent également l'extension de son service commercial vers les domaines de la communication publicitaire, événementielle et marketing pour ses clients.

POUR PLUS DE DETAILS

Benjamin KURIYO, Directeur de publication
Tél : 65 80 00 09/ 79 787 548
Email : direction@burundi-eco.com

Mélance BUREGEYA, Directeur Général,
Tél : 76 109 109
Email : bmelance@hopedesign.bi

SUIVEZ-NOUS SUR :

 @BurundiEco

 @Journal BurundiEco

 +257 65 800 009

Burundi Eco, une voix pour le développement social et économique.



**NOUS RENDONS
VOTRE ENTREPRISE
ENCORE PLUS
MEILLEURE**

A PROPOS

Burundi Eco vous propose un numéro chaque semaine en version électronique téléchargeable gratuitement sur le site web www.burundi-eco.com. Les réformes envisagées impliquent également l'extension de son service commercial vers les domaines de la communication publicitaire, événementielle et marketing pour ses clients.

POURQUOI NOUS CHOISIR ?

- ✓ On vous offre une visibilité accrue et l'accès à des publics différents.
- ✓ On vous offre une vitrine extraordinaire pour améliorer globalement l'image de votre marque.
- ✓ Améliorer la fidélité envers votre marque.
- ✓ On vous aide à recueillir rapidement les avis et les commentaires sur vos produits et services.

MEDIA

- Conception du contenu pour site Web.
- Gestion et alimentation des réseaux sociaux pour nos clients.
- Publi-reportage et marketing par e-mail.
- Programmes d'avis clients.
- Dossier de presse et magazines pour nos clients.
- Agence de presse et photos.

EVENT

- Event Design & production.
- Event Management.
- Concept development.
- Shopping Mall Decoration.
- Audio & lighting.
- MC & performance service.

MARKETING

- Campagne publicitaire pour nos clients
- Road show
- Stratégies commerciales adaptées







+257 65 800 014
+257 65 800 009

info@burundi-eco.com
www.burundi-eco.com

Chaussée d'Uvira,
Immeuble Hope Design



+257 65 800 014
+257 65 800 009

info@burundi-eco.com
www.burundi-eco.com

Chaussée d'Uvira,
Immeuble Hope Design